



Nesles-la-Vallée, le 03 NOV. 2020

DRIEE Ile de France

Service Développement Durable des Territoires et
des entreprises / Pôle EEAT

12 Cours Louis Lumière – CS 70027

94307 VINCENNES CEDEX

ae-urba.driee-if@developpement-durable.gouv.fr



MAIRIE DE
VALLANGOUJARD

Objet : Saisine de l'Autorité Environnementale pour une demande d'examen au cas par cas des zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales des 5 communes du SICTEU

Réf: MG/2020 039

Madame, Monsieur

Conformément aux articles L.122-4, R.122-17 et R.122-18 du code de l'environnement, je vous consulte dans le cadre de mon projet de Zonages d'Assainissements des Eaux Usées et des Eaux Pluviales des 5 communes du SICTEU (95) afin de déterminer l'éligibilité à évaluation environnementale :

- BUTRY SUR OISE
- LABBEVILLE
- NESLES LA VALLEE
- VALLANGOUJARD
- VALMONDOIS

Je joins à cette saisine les formulaires renseignés pour un examen au cas par cas ainsi que les annexes associées.

Selon l'article R.122-18 du code de l'environnement, vous disposez de deux mois afin de me notifier votre décision. L'absence de réponse de votre part au terme de ce délai vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

Madame, Monsieur veuillez agréer l'expression de ma parfaite considération.



Le Président
DUMET

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux Usées.
Mairie de NESLES LA VALLEE – Place Aristide Partois – 95690 NESLES LA VALLEE
01 34 70 80 40 – sicteu535@orange.fr